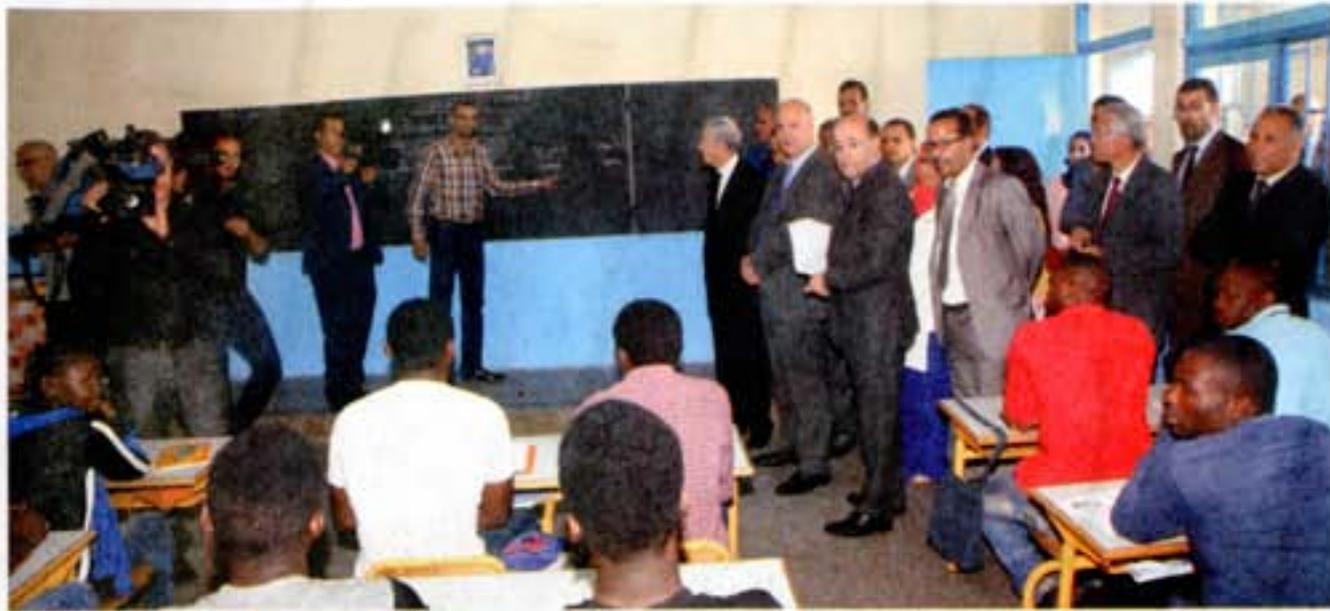


L'intégration des migrants passe aussi par l'école



Ouverture de l'année scolaire à Rabat dans une classe de migrants.

La scolarisation est l'un des éléments-clés de la réussite de la politique d'intégration des migrants au Maroc. Au titre de l'année scolaire 2015-2016, ils sont plus de 7.418 jeunes migrants à avoir trouvé place sur les bancs de l'école. Selon le ministre chargé des MRE et des affaires de la migration, Anis Birou, il est important que ces jeunes réussissent leur scolarité.

La réussite de toute politique migratoire passe par l'école. Le Maroc, qui a évolué durant les dernières années d'un pays de transit vers un pays de migration, œuvre pour que les enfants des migrants, qu'ils soient régularisés ou en situation irrégulière, trouvent une place sur les bancs de l'école. Aujourd'hui, ils sont plus de 7.418 enfants de migrants à être scolarisés au Maroc au titre de l'année scolaire 2015-2016. Une bonne partie d'entre eux suivent des cours de soutien scolaire afin de leur permettre d'apprendre la langue arabe «et surtout d'envisager l'avenir avec beaucoup de sérénité», pour reprendre l'expression des responsables de ce dossier. Beaucoup d'autres enfants âgés de 12 à 16 ans sont inscrits dans les programmes d'éducation non formelle. Le ministère chargé des Affaires de la migration travaille avec les associations en vue de scolariser la totalité des enfants des migrants. «Nous considérons qu'il est important que ces enfants réussissent à l'école. C'est la clé de réussite de la politique migratoire», précise avec conviction le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Anis Birou. Selon le responsable gouvernemental, la politique migratoire ne se limite pas à la délivrance d'une carte de résident, mais suppose tout un arsenal juridique mis en place, accom-

agné d'un programme d'intégration avec formation professionnelle, assistance juridique et accès à la santé et à l'éducation. Il ne suffit pas, en effet, de régulariser le séjour des personnes concernées. Encore faut-il les accompagner pour que leur intégration soit réussie et fondée à la fois sur des droits et des obligations. L'objectif est de favoriser une intégration harmonieuse de cette population à travers une politique qui comprend, outre l'enseignement, d'autres volets. Ce programme a été minutieusement étudié en s'inspirant des expériences internationales, notamment européennes. En effet, des programmes d'intégration de beaucoup de pays ont été étudiés afin de faire le point sur les mesures qui ont réussi et celles qui ont échoué. Aussi, a-t-on constaté l'importance de porter un intérêt particulier à l'enfant afin d'éviter les erreurs déjà commises sous d'autres cieux. D'où l'importance d'investir dans l'éducation des migrants, à travers notamment l'apprentissage des langues. L'idée est de permettre au migrant de communiquer, de comprendre les habitudes et d'assimiler les valeurs de la société marocaine. L'emploi est le second élément clé de la politique d'intégration. Pour pouvoir se prendre en charge, les migrants bénéficient de programmes de formation professionnelle. Certains sont épaulés par la société civile pour créer des activités génératrices de revenus. L'accès aux soins est également primordial. Tous les immigrants régularisés vont bientôt bénéficier du régime d'assistance médicale (Ramed). Une convention-cadre de partenariat et de coopération, destinée à faire bénéficier les immigrants et les réfugiés en situation régulière au Maroc d'une couverture médicale de base et de soins de santé similaires à ceux dispensés dans le cadre du Ramed a été signée lundi dernier à Rabat. ■

Jihane Gattoui

Questions à Anis Birou

«Toutes les écoles marocaines sont tenues d'ouvrir leurs portes aux migrants»



Anis Birou, ministre chargé des MRE et des affaires de la migration

Concrètement, qu'est-ce qui a été fait sur le terrain en matière d'intégration des migrants au Maroc ?

Il est difficile de faire une évaluation à très court terme. Les effets de toute politique de migration ayant trait à l'intégration ne peuvent être perçus que plusieurs années plus tard. Mais on peut déjà s'exprimer sur ce qui a été fait jusque-là. Concrètement, des migrants apprennent des métiers par le biais de la formation professionnelle. Pour l'emploi, une mesure exceptionnelle a été prise. Une dérogation a été accordée à tous les migrants régularisés pour leur permettre de bénéficier d'un emploi sans être assujettis à l'autorisation du ministère de l'Emploi qui est instaurée pour tous les étrangers. À cela s'ajoute le travail d'intermédiation effectué par l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences qui intervient pour trouver des emplois aux migrants régularisés. Une autre mesure visant à faire bénéficier les migrants des mêmes privilèges que les Marocains pour le logement social a été introduite, rappelons-le, à la loi de Finances 2014, lors même du lancement de la campagne exceptionnelle de régularisation. S'agissant de la santé, une convention visant à faire bénéficier les migrants régularisés du Ramed vient d'être signée.

«Si la première génération cherche à avoir un toit, la deuxième cherche la réussite sociale et l'affirmation de soi».

Quid de la scolarisation des enfants des migrants ?

La circulaire du ministère de l'Éducation nationale a ouvert les portes de l'école marocaine à tous les migrants, qu'ils soient régularisés ou non. Mieux, un programme de soutien scolaire a été mis en place. Il est difficile pour les migrants, notamment les anglophones, de suivre les cours dans les écoles marocaines. Toutes les écoles marocaines sont tenues d'ouvrir leurs portes aux migrants. Une nouvelle circulaire dispense les migrants qui ne sont pas musulmans des cours de l'éducation islamique. C'est une nouveauté. Si la première génération cherche à avoir un toit, la deuxième génération cherche la réussite sociale et l'affirmation de soi. Ce que nous voulons pour nos MRE, il est légitime de le faire chez nous pour les migrants.

Y a-t-il un programme spécial pour les Syriens ?

Il n'y a pas de programme spécial pour les Syriens. Il s'agit d'un programme général destiné à tous les migrants. En revanche, nous travaillons actuellement pour trouver des solutions à certaines manifestations de la misère qui choquent la société marocaine, notamment la mendicité dans les ronds-points. C'est un travail qu'on est en train de mener avec les associations, surtout pour des activités génératrices de revenus. On soutient les associations qui accompagnent ces personnes. ■